

INFORMATIONS AUX FAMILLES

PLANNING DES INSCRIPTIONS ET RE-INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS

ELEVES ENTRANT EN :	JOURS	HORAIRES
Classes de 2 nd e Technologique	Vendredi 01/07/11	8h30 à 11h00
Classes de 2 nd e Professionnelle Classe de 1 ^{ère} CAP	Lundi 04/07/11	8h30 à 11h30
Classes de 1 ^{ère} année BTS (candidats admis au bac 1 ^{er} tour)	Mercredi 06/07/11	8h30 à 11h30
<i>Uniquement les nouvelles inscriptions</i> Classes de 1 ^{ère} STI2D Classes de 1 ^{ère} Professionnelle	Jeudi 07/07/11	8h30 à 11h30

REINSCRIPTIONS

ELEVES ENTRANT EN :	JOURS - HORAIRES
2 ^{ème} année BTS	Le dossier vérifié est à retourner ensuite au Lycée Gustave Eiffel entre le 1er juin et le 24 juin à l'adresse suivante : Lycée Gustave Eiffel – REINSCRIPTION – Cité technique – BP 83 – 57525 TALANGE
Classe de terminale Bac Professionnel Classe de 1 ^{ère} Professionnelle	
Classes de terminale STI Classes de 1 ^{ère} STI2D	
Redoublants de terminale Classes de 1 ^{ère} année BTS (candidats admis au bac 2 nd tour)	Le 11 juillet de 10h à 11h

Nous vous rappelons que les élèves et étudiants scolarisés dans une classe d'examen, et les élèves de 1^{ère} année de CAP CRM et BAC PRO CTRM, doivent posséder OBLIGATOIREMENT une carte d'identité en cours de validité.

En cas contraire, nous vous incitons à en faire la demande dès à présent.

L'inscription n'est effective qu'après enregistrement du dossier.

1 - ASSURANCE SCOLAIRE (Concerne les élèves et les étudiants)

- Pour les activités facultatives organisées par l'Établissement, l'assurance scolaire est obligatoire.
- Dans les établissements techniques, depuis le 1er janvier 1986, l'État ne couvre que les accidents liés directement aux activités d'enseignement. Tout le reste, (trajet, bris de lunettes, etc...) relève de votre responsabilité civile. (Joindre une attestation).

2 - UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT (Lycée Technique et Section d'enseignement Professionnel)

- Les demandes de transport seront à effectuer le jour de l'inscription. Les conditions peuvent varier selon les départements. (Pour les réinscriptions, contacter le Secrétariat du Proviseur Adjoint pour le renouvellement du formulaire de transport).
- NB : Aucune subvention n'est accordée aux étudiants de BTS.
- Les élèves empruntant la SNCF **doivent obligatoirement renouveler chaque année** la demande de subvention (1 photo d'identité sera exigée).

3 - BOURSES NATIONALES : S'adresser au Secrétariat du Proviseur Adjoint

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : S'adresser au Secrétariat du Proviseur

4 - Les élèves de 1ère ANNEE DE BTS doivent obligatoirement envoyer le plus rapidement possible une attestation de réussite à l'examen.

5 -CARTE MULTIPASS

Le dispositif de la Région Lorraine est maintenu et comprend :

*Aide à l'achat des manuels scolaires

NOUVEAUX BENEFICIAIRES :

Entrant en seconde Générale en Bac Pro (2 ou 3 ans).....	110 €
Entrant en CAP ou BEP	80 €
Entrant en BTS/CPGE justifiant du statut de boursier d'Etat	70 €

BENEFICIAIRE D'UN RECHARGEMENT :

Elève en 2ème année de Bac Pro en 3 ans	110 €
Elève en 1ère et terminale générale et technologique et en 1ère adaptation	70 €
Elève redoublant la classe de 1ère générale et justifiant du statut de boursier d'Etat.....	70 €
Elève redoublant la classe de 1ère générale non boursier d'Etat	50 €
Elève redoublant qui justifie du statut de boursier d'Etat	50 €
Elève redoublant, boursier ou non, qui change d'établissement et/ou de section.....	50 €
Elève en terminale BEP/CAP et en terminale Bac Pro en 2 ou 3 ans	40 €
Elève en 2ème année de BTS/CPGE et justifiant du statut de boursier d'Etat.....	30 €

*Porte monnaie culture de 10 €

*Porte monnaie pour le sport de 10 € pour la pratique du sport à l'UNSS.

La carte doit être validée par l'établissement fréquenté par votre enfant en 2010-2011.

⇒ Votre enfant était scolarisé au Lycée EIFFEL : Pas de démarche particulière

⇒ Votre enfant était scolarisé dans un autre Lycée de la Région Lorraine :

- Il conserve sa carte jusqu'à épuisement du crédit « Manuels Scolaires »
- Il sera nécessaire d'envoyer un certificat de scolarité et l'ancienne carte à la société Applicam pour obtenir une nouvelle carte « Lycée EIFFEL ».

⇒ Votre enfant était scolarisé en collège ou dans une autre académie :

- Il faut présenter une demande en remplissant le bordereau.

En cas de perte de la carte, il est nécessaire de la faire renouveler en appelant le 0825 120 501 (4€ la carte)

Informations complémentaires sur le site <http://multipass.zecarte.fr>

6 - AIDE AU PREMIER EQUIPEMENT

La Région Lorraine apporte une aide à l'acquisition de matériel, d'outillage de base ou de vêtements de travail aux élèves scolarisés dans les formations suivantes :

- ⇒ 1ère STI2D ainsi que 1ère Bac pro 3 ans environ 76 € (selon l'attribution de la Région)
- ⇒ 1ère année Bac pro 3 ans MVA option VI et VP environ : 228 €
- ⇒ 1ère année en CAP CRM environ : 76 €

NOTE D'INFORMATION DU SERVICE DE L'INTENDANCE

A LIRE ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER

1 - Les élèves fréquentent l'établissement en qualité de :

- Interne
- Externe
- Demi-pensionnaire
- Interne externé (les 3 repas sans nuitée)

2 - **Engagement annuel** : A partir du lundi 19 septembre 2011 dernier délai, le choix effectué, lors de l'inscription de l'élève, pour l'une de ces 3 qualités, deviendra FERME ET DEFINITIF pour toute la durée de l'année scolaire. Il engagera la famille jusqu'à la fin officielle de l'année scolaire concernée, sans AUCUNE possibilité de modification en cours d'année, sauf dans 2 CAS PRECIS : changement de domicile de la famille ou radiation définitive de l'élève.

De plus, pour tous les élèves, les suspensions de cours et le passage des examens ne les exonèrent pas de la règle ci-dessus. Ils demeurent donc inscrits dans la même qualité jusqu'à la fin officielle de l'année scolaire, en vertu du calcul forfaitaire opéré tout au long de l'année. Les familles sont redevables en conséquence de l'intégralité des montants demandés.

3 - C'est la raison pour laquelle, compte tenu de la durée différente de chacun des 3 trimestres, le paiement s'effectuera en six fractions inégales.

Les frais d'internat et de demi-pension sont en principe payables d'avance. Toutefois, afin de permettre un paiement davantage échelonné des factures, facilitant ainsi une répartition plus équilibrée des frais de scolarité, il a été décidé que serait demandé aux familles, au début de chaque trimestre, le versement d'un acompte, et la régularisation du solde à payer, vers le milieu du trimestre concerné.

Les élèves peuvent être également demi pensionnaire au forfait 4 jours ou 3 jours mais uniquement en fonction de leur emploi du temps. Les tarifs seront réévalués au 1 janvier 2012.

<u>TARIFS 2011</u>	TRIMESTRE	INTERNAT	DEMI-PENSION 5 jours
	Septembre-Décembre :	656.06 €	210.70 €
	Janvier - Mars :	562.33 €	180.60 €
	Avril Juin :	468.61 €	150.50 €

De ce prix sera déduite, éventuellement, une remise de principe (voir ci-dessous).

Les familles sont invitées à bien vouloir s'acquitter des sommes dues dans les délais demandés, et sans attendre l'envoi des lettres de rappel. En cas de procédure exécutoire par voie d'huissier, les frais de poursuites seront à la charge des familles.

4 - Néanmoins si un élève est absent durant 15 jours consécutifs pour maladie, accident ou stage, cette absence ouvre droit pour cet élève interne ou demi-pensionnaire, à une remise d'ordre, sur demande écrite au Chef d'Établissement, accompagnée, dans les 2 premiers cas énumérés, (maladie ou accident) d'un certificat médical.

5 - **Pour la vie à l'internat** : Une caution de 30€ sera exigée pour les chambres des ailes 11, 14, 21, 24. L'élève se munira d'une paire de chaussons, d'un cadenas, d'un oreiller, des draps et d'une couette avec sa housse.

6 - Tout élève devant quitter définitivement l'établissement doit, au préalable,
- en faire la demande écrite au Chef d'Établissement,
- s'assurer qu'il est en règle avec le service de l'Intendance.

7 - Toute dégradation du fait d'un élève, quel que soit son régime, est facturée à sa famille conformément au règlement intérieur de l'établissement et aux décisions de son Conseil d'Administration.

REMISE DE PRINCIPE : Une remise est consentie aux familles ayant au moins trois enfants pensionnaires ou demi-pensionnaires dans un lycée ou un collège de l'enseignement public, à l'exclusion des cantines municipales. Les boursiers complets ne sont pas pris en compte pour le calcul de cette remise.

IMPORTANT : L'accès à la distribution des repas servis à la chaîne, ne se fait que par l'intermédiaire d'un badge informatique personnel attribué à l'élève **POUR TOUTE LA DUREE DE SA SCOLARITE AU SEIN DU LYCEE GUSTAVE EIFFEL**. Ainsi les élèves admis d'une classe inférieure à une classe supérieure conservent le même badge. La distribution des badges pour les internes et demi-pensionnaires se fera dès la rentrée de septembre. En cas de perte ou de destruction du badge son remplacement se fera moyennant un coût de 9,00 €, réactualisé au 1^{er} janvier de chaque année civile.

CALENDRIER de RENTREE 2011-2012

Dans ce calendrier, vous trouverez les dates que nous avons pu fixer.
Bien sûr elles seront peut-être l'objet de modifications mais nous essaierons de les limiter au maximum.
Je vous souhaite à tous une bonne année scolaire 2011-2012.

O. PALLEZ

Classes	Accueil des internes	Rentrée des élèves avec les professeurs principaux	Début des cours	Observations : Photos de classe le jour de la rentrée en aile 01
Secondes	Lundi 05.09.11 de 9h00 à 10h00	Lundi 05.09.11 de 13h30 à 15h30	Lundi 05.09.11 de 15h30 à 17h30	Réunion des internes avec leurs parents le lundi 05.09.11 à 11h00 à l'amphithéâtre.
Première d'adaptation				
Premières	Lundi 05.09.11 de 10h00 à 11h00	Lundi 05.09.11 de 13h30 à 15h30	Lundi 05.09.11 de 15h30 à 17h30	Réunion des internes avec leurs parents le lundi 05.09.11 à 12h00 à l'amphithéâtre.
Terminales				
1ère année CAP	Lundi 05.09.11 de 9h00 à 10h00	Lundi 05.09.11 de 13h30 à 15h30	Lundi 05.09.11 de 15h30 à 17h30	Réunion des internes avec leurs parents le lundi 05.09.11 à 11h00 à l'amphithéâtre.
2nd Bac Pro				
1ères Bac Pro	Lundi 05.09.11 de 10h00 à 11h00	Lundi 05.09.11 de 13h30 à 15h30	Lundi 05.09.11 de 15h30 à 17h30	Réunion des internes avec leurs parents le lundi 05.09.11 à 12h00 à l'amphithéâtre.
Terminale Bac Pro				
BTS 1 ^{ère} année	Lundi 05.09.11 de 16h30 à 17h30	Lundi 05.09.11 à 13h30 à l'amphithéâtre avec le professeur responsable	Lundi 05.09.11 à 14h30 jusqu'à 16h30	Réunion des internes le lundi 05.09.11 à 18h30 à l'amphithéâtre.
BTS 2 ^{ème} année	Lundi 05.09.11 de 17h30 à 18h30	Lundi 05.09.11 à 14h30 à l'amphithéâtre avec le professeur responsable	Lundi 05.09.11 à 15h30 à 17h30	